

Le rôle et les compétences du chef de projet

Ce cours vous est proposé par Deborah Arnold et Pascal Corbel, Université Paris-Saclay, et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Table des matières

Objectifs d'apprentissage	2
Introduction	2
Le chef de projet – acteur de la Maîtrise d'Œuvre (MOE)	2
Synthèse des responsabilités entre MOA et MOE	3
Les compétences du chef de projet	3
Différence entre connaissance et compétence	3
Les référentiels de compétence	3
Compétences techniques	4
Compétences transversales (soft skills)	4
Pour aller plus loin	5
Conclusion	5
Références	6

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de ce cours, vous serez en mesure :

- De comprendre le rôle du chef de projet
- D'analyser une offre d'emploi pour un poste de chef de projet
- De comprendre les compétences requises d'un chef de projet
- De distinguer compétences métier et compétences transversales
- De réfléchir à vos propres compétences – existantes et à développer

Introduction

Différents acteurs interviennent dans la gestion d'un projet. En effet, il convient de distinguer le pilotage stratégique d'un projet – la Maîtrise d'Ouvrage (MOA) – de la gestion de projet opérationnelle – la Maîtrise d'Œuvre (MOE). Dans ce cours nous allons expliquer le périmètre du rôle de chef de projet, ses responsabilités et les compétences nécessaires pour exercer ce métier. A travers différents référentiels nous présentons les compétences techniques, ou compétences métier, et les compétences transversales, souvent appelées aussi « soft skills ». A partir de cette analyse, vous serez invité à réfléchir à vos propres compétences, à la fois celles que vous possédez déjà et celles qu'il vous serait intéressant de développer.

Le chef de projet – acteur de la Maîtrise d'Œuvre (MOE)

Le chef de projet réalise le projet pour la MOA. Il en est l'exécutant. Son rôle consiste à :

- Mettre en place les outils et les moyens nécessaires,
- Constituer l'équipe projet,
- Manager cette équipe
- Rendre compte auprès de la MOA,
- Assurer l'atteinte des objectifs dans le respect du budget et du planning.

Synthèse des responsabilités entre MOA et MOE

MOA	MOE
Initier le projet	Exécuter le projet
Définir les objectifs du projet	Mobiliser les moyens nécessaires
Rédiger le Cahier des Charges	Gérer les délais, la qualité, le coût
Définir les moyens (budget, temps)	Rendre compte à la MOA
Être l'interlocuteur du client externe (le cas échéant)	Livrer le résultat du projet
Piloter le projet du point de vue stratégique	
Acter la recette du projet (livraison du produit final)	

Tableau 1 : Synthèse des responsabilités entre MOA et MOE

Les compétences du chef de projet

Différence entre connaissance et compétence

Pour prendre une définition simple, la connaissance relève des faits et informations que vous avez appris à travers vos études et votre expérience. La compétence concerne votre « savoir-agir » dans une situation donnée, autrement dit l'application concrète des connaissances. C'est pourquoi les compétences sont exprimées par des verbes d'action. A titre d'exemple, suivre un cours de gestion de projet permet d'acquérir des connaissances, mais seule l'application dans des cas concrets permet de développer les compétences pour exercer ce métier.

Les référentiels de compétence

En France, les compétences professionnelles sont régies par le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)¹.

En faisant une recherche pour « chef de projet » ce référentiel liste plus de 150 certifications professionnelles, pour des postes comme « **Chef de projet digital** », « **Chef de projet de**

¹ https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

l'innovation et de la transformation digitale pour TPE/PME » ou encore « **Chef de projet en communication** ». Ces certifications sont souvent de niveau 6 (Licence) ou 7 (Master).

Compétences techniques

Cet exemple est donné pour la certification CHEF DE PROJET DIGITAL

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36623/2>

Nous vous invitons à regarder cette liste de compétences pour identifier celles qui pourraient s'appliquer à n'importe quel secteur d'activité et celles qui sont propres à ce métier de chef de projet digital.

- Étudier la faisabilité du projet via le recueil des besoins des utilisateurs et du donneur d'ordre (Collecte, Analyse comparative et Cadrage des besoins).
- Formaliser le recueil des besoins et définir des spécifications fonctionnelles et techniques consignées via la rédaction d'un cahier des charges.
- Identifier et quantifier les besoins en ressources humaines et financières.
- Produire des documents techniques et/ou fonctionnels normés à transmettre aux équipes.
- Maitriser la construction d'un cahier des charges ou d'une réponse à appel d'offre.
- Planifier et formaliser l'utilisation des ressources liées au projet et en déduire l'organisation générale de celui-ci (livrables, dates clefs, etc.).
- Réalisation de prototypes ou de gabarits liés au projet digital en maitrisant l'utilisation de différents outils (CMS, etc.) et langages du Web (HTML, CSS, CANVAS, etc.).
- Réaliser des recettes fonctionnelles destinées à valider les différentes phases du projet
- Accompagner les utilisateurs finaux dans l'évolution des usages et prévenir les dysfonctionnements en phase de production.
- Réaliser une veille concurrentielle sur les fonctionnalités du projet digital dans un souci d'amélioration continue permanente.
- Prendre la parole en public et animer des réunions de travail ou de restitution avec son donneur d'ordre, son/ses équipes et son/ses prestataires.

Compétences transversales (*soft skills*)

En plus des compétences techniques, un chef de projet doit aussi mobiliser des compétences transversales comme :

- Communiquer à l'oral et à l'écrit pour transmettre des idées et des informations.

² Fiche RNCP consultée le 11/07/2022. Ce référentiel étant régulièrement mis à jour, il convient de vérifier l'exactitude des informations. Si la fiche est marquée « inactive », vous trouverez un renvoi vers une version plus récente.

- Travailler en groupe et en équipe.
- Prévenir et gérer des tensions et des conflits.
- Participer et mener des négociations.
- Faire preuve de leadership pour mener et conduire des individus ou des organisations.
- Adapter son action et être flexible face à des aléas.
- Collecter et analyser des informations, des situations.
- Résoudre des problèmes simples et complexes.

Une explication plus détaillée de ces *soft skills* est consultable via le [document de référence soft skills](#) d'AUNEGe, développé dans le cadre du projet C² pour l'emploi.

Pour aller plus loin

Réfléchissez aux compétences techniques et transversales que vous possédez déjà, grâce à vos études et à votre expérience professionnelle et personnelle. Quelles sont les compétences que vous avez besoin de développer pour être chef de projet dans le domaine que vous souhaitez ? Vous pouvez aussi chercher des offres d'emploi pour identifier les compétences requises pour un poste donné. Pour évaluer vos compétences transversales, vous pouvez utiliser [l'outil d'auto-positionnement C² pour l'emploi](#).

Conclusion

Dans ce cours nous avons distingué le pilotage stratégique d'un projet – la Maîtrise d'Ouvrage (MOA) – de la gestion de projet opérationnelle – la Maîtrise d'Œuvre (MOE). Nous avons expliqué le périmètre du rôle de chef de projet, ses responsabilités et les compétences nécessaires pour exercer ce métier, en présentant la différence entre connaissance (faits et informations) et compétence (« savoir-agir »). Nous avons vu un exemple de compétences relatives à une certification de chef de projet digital, et exploré les compétences transversales, ou *soft skills* qu'un chef de projet doit mobiliser. Enfin, nous vous avons proposé différentes démarches pour réfléchir à vos propres compétences, à la fois celles que vous possédez déjà et celles qu'il vous serait intéressant de développer.

Références

Document de référence *soft skills* AUNEGe / C² pour l'emploi <https://aunege.fr/statics/c2/>

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Comment citer ce cours ?

Gestion de Projet, Deborah Arnold et Pascal Corbel, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.

Tableaux

Tableau 1 : Synthèse des responsabilités entre MOA et MOE..... 3